



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 MARS 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire de VALLEES VILLAGES MONTAGNES s'est tenue le 26 MARS 2014 à SAURAT à 18h pour délibérer des points de l'ORDRE DU JOUR suivant :

1. Présentation et approbation du rapport moral de l'exercice 2013.
2. Présentation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2013.
3. Affectation des résultats de l'exercice 2013 en « Report à nouveau ».
4. Présentation et approbation du BUDGET PREVISIONNEL de l'exercice 2014.
5. Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration sortants et élection éventuelle de nouveaux membres.

### **ADHERENTS PRESENTS :**

MM. **ALCAINE** Manuel – **CARRE** Alain – **CUMINETTI** Daniel – **DEDIEU** Michel – **DEFFARGES** Bernard – **DESMOTTES** Patrick – **FARRUGIA** Guy – **FERTIN** Didier – **FLOURAUD** Marcel – **FONQUERGNE** Jean François – **MAYODON** Éric – **PIALAT** Cathy – **POULET** Georges – **ROQUES** Louis – **ROUZAUD** Marcel – **VIDAL** Max.

**ADHERENTS REPRESENTES :** ACCA de LAPEGE – A.D.A.V.S. – CASSOU-LENS Roselyne – OFFICE TOURISME AUZAT-VICDESSOS

**ADHERENTS ABSENTS EXCUSES :** DURAN Alain – VAYSSETTES Alain.

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer, le quorum de 50 % est atteint.  
(20 adhérents sont présents ou représentés sur 38 adhérents que compte l'association.)

Avant l'ouverture de la séance, Bernard DEFFARGES, président, tient à remercier :

- Tous les participants de leur présence.
- La Mairie de SAURAT pour la mise à notre disposition de la salle de réunion.
- L'ensemble des salariés en insertion et permanents pour leur implication dans la bonne marche de l'Association.
- Monsieur CARRIEU du Cabinet comptable pour le suivi sérieux et éclairé des comptes de VVM.
- Tous ceux qui, nombreux, ont, tout au long de l'année, aidé l'Association dans l'accomplissement de sa mission.

Monsieur le Président déclare l'ouverture de la séance et donne la parole aux différents intervenants pour la présentation du rapport moral de l'exercice 2013.

Interviennent donc pour commenter la « vidéo projection » présentée aux participants, la directrice, les encadrants, les chargées d'insertion, le président et le trésorier pour chacun, développé la partie qui les concerne.

Aucune question n'étant posée par les participants la résolution suivante est mise au vote :

- **L'Assemblée Générale approuve le rapport moral présenté.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Mr CARRIEU, expert-comptable, pour la présentation des comptes de l'exercice 2013.

Après avoir remercié le personnel et les membres du Bureau de VVM pour leur aide dans l'élaboration du bilan de l'association, M.CARRIEU commente les comptes de l'exercice présentés aux participants.

M. CARRIEU attire l'attention sur le faible nombre d'adhérents. Monsieur le Président s'adresse aux élus et adhérents de tous collèges pour se faire les porte-paroles de l'association, afin de combler cet écart dans les années à venir.

Aucune question n'étant posée par l'assemblée, la résolution suivante est mise au vote :

- **L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2013 présentés.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le président met ensuite au vote la résolution suivante :

- **L'Assemblée générale demande l'affectation des résultats de l'exercice 2013 aux « fonds associatifs « Report à Nouveau ».**
- 

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le président donne la parole à Sophie MESLIER pour la présentation du BUDGET PREVISIONNEL 2014.

Après sa présentation, la résolution suivante est mise au vote :

- **L'Assemblée générale adopte le BUDGET PREVISIONNEL 2014 présenté.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le président donne ensuite la parole à Guy FARRUGIA pour faire le point sur l'état des membres du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration sont statutairement élus pour une période de trois années.

En conséquence, cette année, six membres sont sortants :

Messieurs **DEFFARGES** Bernard, **FARRUGIA** Guy, **FERTIN** Didier, **PIALAT** Cathy, **ROQUES** Louis, **ALCAÏNE** Manuel.

Tous les six représentent leurs candidatures pour trois nouvelles années.

Le président met au vote la résolution suivante :

- **L'Assemblée générale accepte les candidatures des six membres du Conseil d'Administration sortants au sein du CONSEIL D'ADMINISTRATION DE V.V.M. pour une durée de trois ans.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée Générale est clôturée à 19 H 15.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE